

Pour vous qui avez une vision internationale du métier, comment se porte aujourd'hui la profession de l'actuariat ?

La profession de l'actuariat fait face à plusieurs défis et son avenir est prometteur. La profession est bien ancrée dans plusieurs pays où elle est bien établie et où on compte les actuaires par milliers. Plusieurs associations sont plus que centenaires; à voir, l'association écossaise qui célèbre ses cent cinquante ans cette année, et la France qui s'est dotée d'une association en 1890, pour n'en nommer que deux. En même temps, la profession est en croissance rapide dans plusieurs pays, dont quelques-uns parmi les plus peuplés de la terre. A cet égard, nous ne sommes pas peu fiers de l'arrivée de notre dernier membre, l'Indonésie.

L'Association Actuarielle Internationale (AAI), créée en 1895 sous le nom « Comité Permanent des Congrès d'Actuaires », et réformée depuis 1998 en association d'associations d'actuaires, compte actuellement cinquante-cinq membres titulaires et vingt-et-un membres associés qui sont des associations nationales dans presque autant de pays différents. Ces associations totalisent plus de quarante mille actuaires qui œuvrent, il est intéressant de noter, dans plus de quatre-vingt-dix pays. De plus, l'AAI est encouragée par ses pourparlers avec une quarantaine de pays additionnels de l'Europe de l'Est, de l'Asie centrale, de l'Asie du Pacifique, de l'Asie du Sud, de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et du Moyen-Orient, quant à leur adhésion future.

En parallèle avec ces pourparlers, l'AAI s'affaire à accroître l'influence de la profession auprès de diverses instances internationales dont les activités se sont multipliées ces dernières années. Un exemple important est l'élaboration récente de plusieurs normes de pratique internationales en ce qui a trait aux états financiers d'assureurs et l'étroite collaboration de l'AAI avec l'International Accounting Standards Board (IASB) sur ce sujet, tant pour les normes comptables que pour les normes actuarielles. L'AAI travaille aussi en étroite collaboration avec l'Association Internationale des Contrôleurs d'Assurance (AICA), qui est des plus actives. Voilà deux exemples où la profession étend graduellement son influence à l'échelle mondiale.

L'AAI étudie ces temps-ci, en collaboration avec la Banque mondiale, un projet d'examens professionnels en vue de l'obtention du titre d'actuaire. Ce projet nécessitera l'étroite collaboration des associations d'actuaires, récentes et futures, dont la tâche d'accréditer de nouveaux professionnels de l'actuariat au niveau national pourrait se trouver grandement facilitée par cette initiative. La Banque mondiale, qui subventionne la création de programmes de sécurité sociale et de sécurité financière en général dans plusieurs pays en voie de développement, est vivement désireuse de mousser la création et le perfectionnement d'associations professionnelles d'actuaires qui promouvoient un haut niveau d'éducation et de compétence de leurs membres, y compris la formation continue, un code d'éthique et de professionnalisme, un système rigoureux de discipline professionnelle et des normes de pratiques bien établies. Ce sont là des caractéristiques professionnelles grandement désirables qui, aux yeux de la Banque mondiale, augmenteront les chances de succès de ses diverses initiatives en matière de sécurité

sociale et financière. Il est trop tôt pour prédire le succès de cette dernière étude de l'AAI, mais je demeure des plus optimistes.

Quels sont à votre avis les grands enjeux de la profession ? Est-ce que la gestion du risque n'est pas un nouveau champ pour l'exercice du métier ?

En plus de la question d'examens professionnels qui aura comme bienfait additionnel d'apporter une certaine uniformité et crédibilité accrue du titre d'actuaire au niveau mondial, les grands enjeux, à mon avis, sont les suivants.

L'augmentation de normes de pratiques actuarielles, surtout à l'échelle nationale et, lorsque requis, internationale. Plusieurs de nos membres n'ont pas encore établi de telles normes et ce n'est pas surprenant étant donné leur petit nombre d'actuaires qui souvent ne suffit pas à gérer leur système de formation professionnelle et, forcément, est à bout de souffle pour s'attaquer à l'élaboration de normes. Il n'en demeure pas moins, à mes yeux, que les normes sont très importantes, tant pour la confiance et la sécurité du public local et pour la sécurité et la réassurance de l'actuaire, que pour l'image de la profession aux niveaux national et international.

Un deuxième enjeu est d'accroître le nombre d'associations professionnelles. J'en ai parlé un peu plus haut.

Un troisième enjeu, et vous mettez le doigt dessus, est la diversification des services actuariels au public en général. Les champs de pratique traditionnels pour les actuaires demeurent l'assurance-vie, y compris les rentes, l'assurance générale qui couvre incendie, accidents et risques divers, la sécurité sociale et l'assurance-santé. L'application des talents des actuaires a beaucoup évolué, surtout avec l'arrivée des ordinateurs ces dernières décennies. De nouveaux clients œuvrant dans des sphères d'activité non traditionnelle pour actuaires remarquent et retiennent de plus en plus les services des actuaires en raison de leur capacité à modéliser et quantifier les risques de façon stochastique. La gestion du risque est devenu un nouveau champ de pratique des plus prometteurs pour les actuaires. Il y a encore beaucoup à faire pour établir les lettres de noblesse de la profession à cet égard. A mon avis, ces nouvelles applications des talents des actuaires donneront lieu, au XXI^e siècle, à une augmentation exponentielle dans la demande d'actuaires. J'envisage l'avenir avec beaucoup d'optimisme pour les générations futures d'actuaires.

Cette demande grandissante pour les services d'actuaires ne se fera pas sans douleur, comme toute croissance d'ailleurs, ce qui constitue le dernier enjeu que j'aimerais souligner. Celui, pour la profession, de se doter d'une association internationale avec les structures opérationnelles et les ressources humaines et financières nécessaires pour satisfaire la demande. Toutes les associations d'actuaires que je connais

s'enorgueillissent du grand nombre de bénévoles qui leur permet d'offrir tant de services à leurs publics et à leurs membres. L'AAI ne fait pas exception et compte sur plus de deux cents personnes, qui se réunissent deux fois l'an et qui échangent par courriel entre les réunions, pour avancer les travaux de l'association. Étant donné les divers projets mentionnés ci-haut, il nous faudra multiplier ce nombre de bénévoles, trouver des façons plus économiques pour gérer nos ressources, et revisiter notre structure administrative pour être des plus performants tout en éliminant les duplications non essentielles parmi les diverses associations et surtout, tout en préservant et en encourageant l'autonomie des associations locales. La diversité de nos associations membres fait notre force. Il nous faudra grandir tous ensemble...pour le bien de la profession, mais surtout pour le bien du public que nous servons.

Les actuaires ne manquent-ils pas encore d'une dimension managériale qui leur permettrait de mieux exploiter leur maîtrise technique ?

Il fut un temps, les nostalgiques se souviendront, où un grand nombre d'assureurs –peut-être bien la plupart - comptait plusieurs actuaires parmi leur haute direction. De nos jours, on semble voir moins souvent d'actuaires devenir PDG de leur entreprise d'assurances, ce qui peut porter à se demander si les actuaires auraient avantage à peaufiner leur dimension managériale.

Par le passé, la formation scientifique et générale des actuaires a bien servi l'industrie des assurances, le public en général et la profession. En raison de leurs connaissances générales, de leur expérience acquise en milieu de travail et bien sûr, de leurs qualités de leaders exceptionnels, plusieurs actuaires se sont retrouvés en situation privilégiée pour accéder à des postes de haute direction. En France, comme en Europe, comme ailleurs dans le monde, on a assisté au cours des dernières années à une course vers la spécialisation. On a vu, par exemple, une évolution des théories de management selon lesquelles les meilleurs managers ne sont pas nécessairement issus du milieu technique, milieu actuariel pour ce qui est du monde des assurances. On a vu aussi la création des écoles de formation de manager. Je pense, entre autres, aux diplômes de maîtrise en management. En même temps, la nature des affaires des assureurs était exposée à de grands changements, voire les fusions banques-sociétés d'assurance, fusions entre assureurs, gestion de patrimoine de clients et d'actifs de caisses de retraite, autant d'exemples de facteurs qui exigeaient des qualités non traditionnelles chez les dirigeants d'entreprise du milieu des assurances.

La formation générale des actuaires n'ayant pas évoluée pour adresser ces besoins d'une partie, avouons-le, minimes de la population actuarielle, il n'est pas tout à fait surprenant que le nombre d'actuaires PDG ait diminué en importance.

Faut-il en conclure que les actuaires en général ont perdu de leur efficacité ou de leur maîtrise technique? Je ne crois pas. Au contraire, lorsque je remarque les progrès dans les techniques d'identification et de mesure de risques de tous types, combinés à

l'avancement dans le domaine informatique, je me réjouis des progrès scientifiques des actuaires et du potentiel sans limite qui leur est possible dans l'application de leur nouvelle expertise, non seulement dans les domaines traditionnels de l'assurance, de la sécurité sociale et de la retraite, mais aussi dans tout autre domaine d'affaires vu que tous sont exposés à des risques de toutes sortes.

Les conseils d'administration continueront de choisir un PDG avec des talents particuliers pour répondre aux problèmes aigus de l'avenir immédiat. D'ailleurs, les PDG n'ont-ils pas une espérance de vie en poste que de quelques années seulement, le temps de régler les problèmes ou de se rendre compte que le candidat choisi ne peut livrer la marchandise? A mon avis, l'évolution de la science actuarielle des dernières années et les efforts actuels, encore embryonnaires mais combien prometteurs il faut l'avouer, dans le monde de la gestion du risque sont de bon augure et très encourageants pour l'avenir en actuariat.